

## POUR LA CONCEPTION, L'ÉLABORATION ET LA GOUVERNANCE DES PROJETS COMMUNAUTAIRES EN SOCIÉTÉS PÉRIPHÉRIQUES

Erick Okandju Masangu<sup>1\*</sup>, Patrick Bantuboba El Kikuni<sup>2</sup>, Musa Pauni Alain<sup>3</sup>, Tumba Lokwa Djedje<sup>4</sup>, Antoinette Ongambo Longe<sup>5</sup>, Wembonyama Okende Jerome Et Emar Morisho Rashidi<sup>6</sup>

*\*Corresponding Author : -*

---

### Résumé

*Les pays en voies de développement et plus particulièrement leurs milieux pauvres (villages) sont des théâtres des situations peu épanouissantes et parfois freine l'essor socio-économique de leur population. Entre autres : Analphabétisation, mortalité infantile, la faim, le manque de l'eau potable, la mal nutrition.*

*Ceci étant, les tendances pour certains spécialiste et de pouvoir en collaboration avec la population cible de concevoir les projets pour y endiguer le marasme constaté. Pour y parvenir efficacement, il y a un credo qu'il faut respecter dans la conception, l'élaboration et la Gouvernance des projets. Voilà pourquoi cet article montre quelques lignes directrices qu'il faut respecter pour que le projet soit un succès.*

*Cet article est donc à cheval entre la sociologie de développement, la sociologie des sociétés périphériques, le management, l'économie rurale et la politique d'entreprise.*

---

<sup>1</sup> Chef de travaux à la faculté des sciences sociales politiques et Administratives de l'Université de KINDU

<sup>2</sup> Assistant à la faculté des sciences sociales politiques et Administratives de l'Université de KINDU

<sup>3</sup> Assistant à la faculté des sciences sociales politiques et Administratives de L'université de KINDU

<sup>4</sup> Chef de travaux à la faculté des sciences sociales politiques et Administratives de l'Université de KINDU

<sup>5</sup> Chef de Travaux à la faculté de droit de l'université de KINDU

<sup>6</sup> Assistants à la faculté des sciences économiques de l'Université de KINDU

## 0. Cadre contextuel

Les pays en voies de développement et plus particulièrement leurs milieux pauvres sont des théâtres des situations peu épanouissantes et parfois freine l'essor socio-économique de leur population, affirme NGONGO SHINDANO<sup>7</sup>. C'est face à l'interpellation d'une telle situation que les politologues entant qu'experts de gestion de la cité et de surcroit facilitateurs de développement, gestionnaires de la société macro-économique, cadres polyvalents d'animation et promotion de population pauvres et rurales sont formées. Sur cette lancée, BAUDELO exhorte les intellectuels de se faire utiles, car, selon lui, les ruraux croient beaucoup en l'élite de son coin pour lui montrer le savoir-faire<sup>8</sup>. Depuis la révolution industrielle, les techniques de gestion conception, d'élaboration et de gestion des projets sont en mutation perpétuelle. Ceci étant, beaucoup de chefs de projets sont souvent buttés à des difficultés qui les empêchent de pouvoir y parvenir. Par conséquent, la méconnaissance de certaines conditions d'action ou de règles de conduite conduit beaucoup de projets à faire le fiasco. Comme par exemple ; ne pas faire participer la population cible à la conception de projet et à son élaboration, sans oublier le manque de la bonne Gestion de toutes les ressources du projet, les mauvaises relations avec les partenaires et le manque de préparation de l'après-projet.

En tant qu'agent de développement, Théophile BARUANI fait remarquer que, le gestionnaire de projet est avant tout un planificateur, un homme préoccupé à découvrir les vrais besoins de groupes sociaux, à repérer les moyens de les satisfaire, à identifier les contraintes, à programmer les besoins réels de bénéficiaires.<sup>9</sup>

## I: Généralités sur les projets

### I.1. Projet

Les définitions sont multiples, pour le cas d'espèce on peut dire que :

1. Dans le langage courant : on désigne par projet ce qu'on se propose de faire ou tout but à atteindre.
2. En construction ou travaux publics : un projet est un dessin représentant le bâtiment à exécuter conformément aux intentions de celui qui veut bâtir.
- Selon POU MAILLOU<sup>10</sup>, un projet est un ensemble des moyens de toutes sortes dont la mise en œuvre, de façon coordonnée est estimée nécessaire pour obtenir un résultat de développement économique et social concourant à la réalisation des objectifs du plan.

Pour nous dans ce cadre, un projet de développement communautaire dans le milieu périphérique est une initiative communautaire pour résoudre certains problèmes dans un milieu rural ou sous-développé.

## II. Quelques préalables pour la conception des projets de Développement communautaire en milieu

### 2.1. Il est recommandé de faire une étude du milieu

Il faut connaître avant toute chose le milieu physique, social et économique ou l'on se propose d'agir. Cela exige une présence sur le terrain au lieu de se contenter des équilibres :

Selon FERNAND VINCENT<sup>11</sup>, pour mener tout simplement une étude du milieu, il faut :

1. Faire l'inventaire de préoccupations des communautés concernées ;
2. Faire l'inventaire des besoins et la détermination des problèmes économiques, sociaux, culturels du milieu à partir de ces grandes préoccupations ;
3. Inventaire des ressources disponibles dans le milieu pouvant appuyer le projet à réaliser ultérieurement ;
4. Dégager à partir de cette étude d'ensemble, Les grandes idées d'ensembles possibles qui sont à classer, à bien étudier et bien approfondir selon que l'on désire passer à l'action.
- 5.

### 2.2. Il faut savoir Organiser et structurer le projet

Pour bien s'y prendre, il faut se poser les questions suivantes

- Quel est l'organe qui va soutenir le projet ?
- Qui sont les responsables de cet organe et comment sont-ils choisis ?
- Le projet aura-t-il intérêt à se mettre en relation avec les instances ou des services officiels ? les quels et comment le projet sera-t-il dirigé ?
- Comment sont-ils choisis, les différents responsables ?
- Comment seront implantées les activités du projet ?
- Comment et qui vont remplacer les responsables quand ceux-ci sont absents ?

---

<sup>7</sup> NGONGO SHINDANO, *Notes de cours de question spéciales de Gestion des projets, ISDR/KINDU, G2 développement communautaire*, 2016, Inédites

<sup>8</sup> BAUDELO. Co et all, *Qui travaille pour qui ?* éd. Maspero, Paris, 1979

<sup>9</sup> Théophile BARUANI ZAKUANI, *Notes de cours de Planification des projets de développement*, L1 dev. Communautaire, 2016, Inédites

<sup>10</sup> POU MAILLOU, Cité par KAPAGAMA IKANGA, *Pauvreté à KINSHASA, Problématique du sous développement*, Mémoire de DES en sociologie, UNIKI, 2000-2001, Inédit

<sup>11</sup> FERDINAND VINCENT Cité par Andre SOUVY, « *Un essai d'économie intégrale de la couverture de ses besoins par la population* », in VERTIGO, Paris, Novembre-décembre, 1976

### 2.3. Personnel de projets

Il est recommandable sur cet aspect de réfléchir et prévoir avant l'élaboration du projet en se posant les questions suivantes :

- Qui, quand, combien des personnes pourront participer aux travaux d'investissement humain ?
- Quelle personne d'encadrement, d'animation et d'exécution est nécessaire ?
- Combien de personnes seront salariées et combien des bénévoles ?
- Comment se fera le recrutement?

### 2.3. Formation par rapport au projet

Sur ce plan, il est astucieux de répondre aux questions suivantes :

- Quelle formation a déjà été faite ou en cour dans la région et qui peut servir aux besoins du projet ?
- Combien des gens faudra t-il encore former ?
- Quel niveau technique devront –ils atteindre ?
- Qui former, quand et pourquoi, où, combien sera ou coûtera t-il ?

### 2.4. Moyens matériels et techniques

Sur ce bond, les questions ci-après doivent être envisagées :

- Quels travaux techniques seront nécessaires ?
- Quels matériels et matériaux seront utiles et trouvables sur place ?
- Qu'est ce que les bénéficiaires peuvent apporter d'eux- mêmes ?
- Que pouvez-vous faire en cas de retard dans la livraison des fournitures ou en cas de manque des fournitures ?

### 2.5. Déroulement opérationnel du projet

Dans cette logique, nous sommes appelés à réfléchir sur les aspects ci-après :

- Quel calendrier adopté pour l'exécution du projet ?
- Combien des phases il faut envisager, quelle succession faut-il envisager ?
- Quel planning d'activités il faut adopter dans le temps pour savoir qui fera quoi où et quand ?

### 2.7. Budget ou moyen financier nécessaire au projet

Ici, les questions ci-après doivent être envisagées :

- Quel peut être approximativement le matelas financier dont le projet a besoin ?
- Cela vaut la peine ?
- Quelles recettes peut-on espérer ?
- Que peut-on apporter nous –mêmes ?
- Qui peut nous aider à financer le reste ?
- Quelles dépenses importantes faudra-t-il effectuer ?

## III. Elaboration d'un projet de développement

### 3.1. Etapes indicatives à respecter pour l'élaboration d'un projet de développement en milieu rural

La préparation d'un projet qui constitue une phase de maturation n'est pas un processus net est continu, avec les étapes bien défini dont chacune succède à l'autre et sur lesquelles on ne revient à jamais.

En général, dès qu'on a conçu une idée globale de la nature et des objectifs d'un projet, son élaboration peut passer par les trois étapes indicatives suivantes:

#### •L'étude d'identification:

Elle correspond à la première maturation de l'idée de projet. De façon générale, le projet est donc localisé et grossièrement dimensionné.

#### • L'étude de faisabilité ou de factibilité

Elle vise à prouver que les choix techniques et économiques sont faisables et qu'ils sont les meilleurs. Dans le cas contraire l'étude doit proposer des solutions mieux adaptées ou bien recommander l'abandon du projet. C'est le stade du choix final et de sa justification.

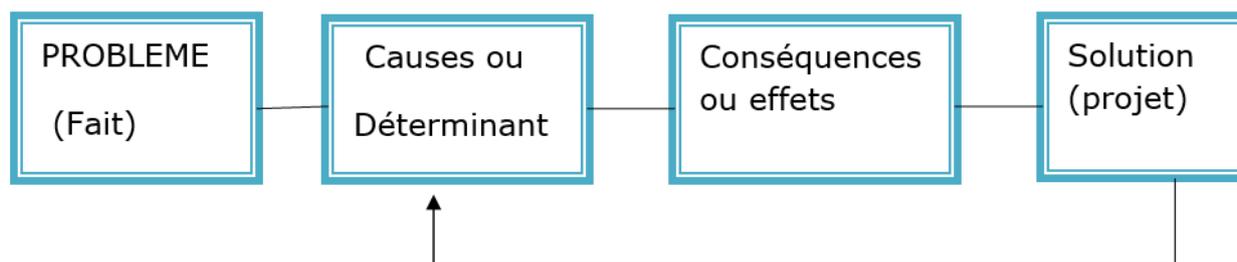
#### • L'étude de l'avant projet d'exécution

Elle prévoit la réalisation pratique : spécification détaillée des moyens de toute nature à mettre en œuvre, évaluation plus précise de leur cout. Cette étude doit s'accompagner d'un planning détaillé de réalisation des travaux.

### 3.2. La définition des objectifs du projet

Dans ce contexte, il est astucieux de savoir la définition les objectifs du projet. Qu'est-ce d'abord un objectif ? En planification le terme « objectif » but et finalité sont utilisés, selon pays et les méthodes des planifications sont comme synonyme soit avec des nuances différenciatives.





**NB** : les solutions doivent être formulées de sorte qu'elles soient en réalité les réponses aux causes qui sont à la base du problème. C'est la seule manière de rapprocher la situation vécue de situation idéale. Dans un problème bien formulé, on peut facilement percevoir les causes de même que les conséquences. Tandis que la formulation de l'objectif sera en rapport avec les conséquences et la formulation du but sera en rapport avec les causes du problème et de la nature à s'y attaquer. Pour y parvenir, Jean -Claude COBEL pense qu'il faut y mettre du cœur à l'ouvrage<sup>13</sup>.

### 3.3. Etude de faisabilité d'un projet

L'étude de faisabilité est effectuée par l'agent responsable du projet, ou par un bureau extérieur. Cette étude a pour but de :

- Permettre des choix entre les variantes si cela n'a pas été fait lors de la phase précédente (lors de l'identification du problème) ;
- Fixer les moyens à mettre en œuvre, l'organisation à mettre en place, le problème humain qu'elle soulève ;
- Déterminer les caractéristiques techniques de l'opération ;
- Etablir le coût de l'opération (estimation provisoire) ;
- Evaluer le résultat économique et financier de manière à pouvoir justifier le projet d'opération (déterminer les caractéristiques techniques).

#### 3.3.1. L'étude du marché

On fait de l'étude du marché un dossier à part dans l'étude de factibilité. Connaître le marché consiste donc à pouvoir répondre notamment aux questions :

- Quelle est la taille du marché et son taux de développement ?
- Quelle est la production pouvant en être découlée ?
- A quel prix compte tenu de contraintes de tous les ordres ?
- Quelle sera son évolution dans le temps, où et avec qui ?

#### a. Localisation

Un projet est nécessairement localisé, par conséquent, il importe de faire un recensement exhaustif des toutes les localisations possibles et de leurs avantages et inconvénients. Prévoir non seulement les localisations principales, mais aussi les localisations secondaires. Beaucoup de facteurs influencent les choix de la localisation ; notamment :

- Impératifs techniques ;
- Possibilité de transport ;
- Coût ;
- Possibilité de l'extension de l'entreprise ;
- Droit foncier ;
- Coût de terrain ;
- Existences de certaines facilités ;

#### b. La population concernée

La zone d'action d'un projet ouvre un certain air géographique. Comme on ne peut prétendre toucher tout le monde. Il faut déterminer s'il s'agit de :

- Jeunes agriculteurs ;
- Tous les agriculteurs indépendants ;
- Les femmes mariées ;
- Les leaders choisis les communautés de base.

## IV. Gouvernance d'un projet

### 4.1. Cycle managérial d'un projet

<sup>13</sup> Jean -Claude CORBEL, *Management des projets : Fondamentaux, Méthodes, Outils*, éd. Eyrolles, 3ème édition, juillet 2012

Un projet, en effet, est une activité innovatrice, entrepreneuriale organisée, limitée dans le temps et dans l'espace insérée dans un milieu, en interaction avec un environnement politico -socio -économique étendue historiquement vers un but. Selon TSHIMANGA KADIMA<sup>14</sup>, Pour être profitable, un projet doit être de qualité, avoir une planification de qualité et un personnel de qualité.

Le management de projet, peut se concevoir comme une démarche rationnelle par la quelle les ressources humaines, physiques et financières d'un projet sont coordonnées vers la réalisation du but poursuivi. Elle se traduit suivant un processus qui consiste à planifier, organiser et contrôler les activités de façon à en tirer un rendement optimal conformément à une philosophie axée sur la satisfaction de différents partenaires impliqués (promoteur du projet, bénéficiaires et bailleurs de fonds).

Le management d'un projet comprend des fonctions qui sont interdépendantes et agissantes et qui forment une unité d'ensemble, ainsi, on peut planifier la façon d'organiser, de diriger, de contrôler, etc.... pour les autres fonctions. Evoluant selon le cycle continu, le cycle managérial (planifier, organiser, diriger et contrôler) se renouvelle constamment pour assurer la poursuite des affaires du projet avec plus d'efficacité. CHAIGNEAU et PERIGORD soutiennent que, la boucle de fermeture correspond au contrôle des résultats, tandis que l'amorce d'un nouveau cycle s'effectue par la planification des activités<sup>15</sup>.

Il appartient donc au directeur ou coordinateur de projet d'estimer chaque activité à sa juste valeur afin d'assurer la réussite du projet. Sur ce, il devra tenir compte des objectifs que poursuit le projet, de son environnement social et politico-économique. Cela veut dire que, le Directeur d'un projet doit être à la fois :

- **Animateur** : Un dirigeant des hommes, orienter vers les besoins du groupe cible ;
- **Innovateur** : capable d'introduire des nouvelles méthodes de production, d'organisation ;
- **Entrepreneur** : Disposant des qualités intellectuelles et humaines d'un gestionnaire. Son rôle n'est pas d'administrer seulement mais de gérer afin d'augmenter le niveau de vie de masse concerner par le projet. Pour cela, le dirigeant de projet, les étapes même de planification vue à travers le processus de management présentent une certaine particularité qui peut ressortir de ce schéma.

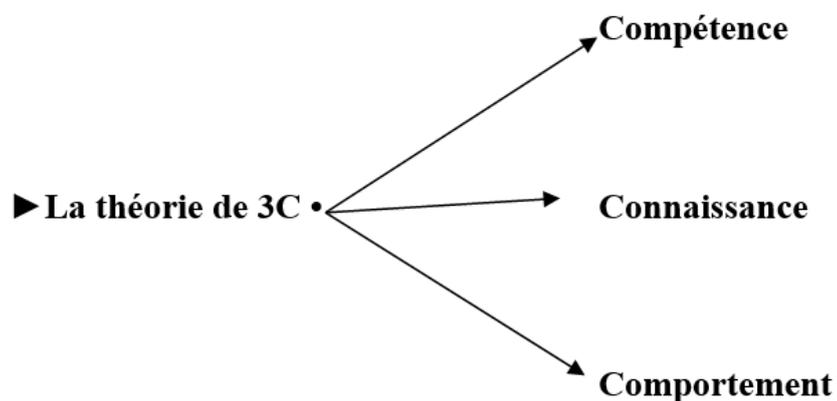
**4.2. Autres notions opérationnelles sur la gouvernance d'un projet**

Pour un responsable, gérer un projet de développement communautaire peut se concevoir comme le fait de le faire exécuter rigoureusement à travers une démarche rationnelle par la quelle les ressources humaines, physiques et financières sont coordonnées vers la réalisation de but poursuivi.

**4.2.1. Comité de gestion du projet**

Tout projet doit avoir un comité de responsables ou comité de gestion. Ce comité est constitué des membres choisis au sein du personnel de l'association. Au cas où les compétences ne sont pas réunies, l'association peut toujours l'en chercher ailleurs pour compléter l'équipe de gestion mais cela conformément au document de base et autres conventions signées.

**4. 2.2. Quelles attitudes requises pour un chef de projet<sup>16</sup>**



<sup>14</sup> TSHIMANGA KADIMA, *Assurance qualité : une exigence de changement ?* Séminaire de formation organisé à l'intention des enseignants et Gestionnaires des institutions d'enseignement supérieur et universitaires de la ville de KINDU du 21 AU 25 JUIN 2021 à l'UNIKI

<sup>15</sup> CHAIGNEAU y. et PERIGORD, *Du Management des projets à la qualité totale*, Paris, éd.Organisations, 1990, p.46

0. **Compétence** : Il doit avoir une expertise technique et Administratives élevée, capacité de communiquer, capacité de négocier, capacité de manager les conflits ;
  1. **Connaissance** : il doit avoir la connaissance générale de tout ce qui se passe dans l'entreprise, du comité de Gestion à l'huissier ;
  2. **Comportement** : courtois, humble, honnête, intègre, faire preuve d'adaptabilité, de flexibilité et de discipline.
- Pourquoi Ces **3C** ? Parce que Le premier gestionnaire responsable du projet ou le top **Manager** doit émerger comme une colline surplombant une vallée.<sup>16</sup>

Voilà pourquoi, Comme Plaque tournante, le personnage central, le gestionnaire du projet doit être sélectionné en vertu de ses compétences techniques et de ses qualités managériales et morales. Il devrait posséder et doit disposer des qualités d'un bon manager, d'un bon entrepreneur, d'un bon technicien, d'un bon communicateur et d'homme expérimenté, capable de tirer des leçons inoubliables des erreurs.

#### 4.2.3. Gouvernance des projets est une question d'hommes?

Certains écrivains tels que VERENA SCHUMACHER dans son ouvrage « Small is beautiful » font l'apologie et la contre apologie des méthodes de gestion des projets de développement.<sup>(17)</sup>

Il recommande la méthode **ABCD** dans le choix et la combinaison de l'équipe d'un projet de développement en vue de combinaison de l'équipe d'un projet de développement dans le but de combiner toutes les dynamiques et de lui assurer les chances de succès.

Il convient que soient représentés dans le projet les **A** : administrateurs ; les **B** : les hommes à l'esprit du businessman ; les **C** : les hommes à l'esprit de communicologues ; et les **D** : les hommes à l'idéal de développeurs.

Chacun apporterait son talent au processus. Les administrateurs s'occuperaient de la résolution des problèmes politiques et administratifs. Le businessman verraient les moyens de financement et de réaliser le profit à partir des idées du projet. Les communicologues seraient des gens capables de réfléchir, de penser et de communiquer à d'autres les objectifs, l'idéologie et les valeurs du projet, tandis que les développeurs en tant que dévoués très actifs et idéalistes plus que quiconque chercheraient à transformer tout et intégrer le projet dans son milieu ; une tâche ardue qui requiert que les fonctions essentielles de gestion du projet soient exercées par des personnages dynamiques, déterminés, loyaux et compétents.

La gestion du projet, et son succès ne dépendent pas d'une personne seule, aussi intelligente et géniale qu'elle soit. Ils exigent la collaboration d'une équipe soudée, d'un groupe de personnes complémentaires et dévouées à la même cause. Pour cela, la sélection du personnel doit répondre aux exigences de rationalité technique et des valeurs qui sous-tendent le projet, le travail en équipe et les objectifs que l'on voudrait matérialiser, insiste SUNTZU<sup>18</sup>.

Le profil et les critères auxquels doivent répondre les membres participants doivent être bien spécifiés dès le départ et servir d'instrument guide au processus de leur recrutement. L'esprit d'équipe doit être privilégié de telle sorte que chaque membre puisse se dévouer corps et âmes à la cause du projet. Chaque participant doit exhiber les talents qui lui permettent d'être à la fois dirigeant, agent de relations publiques, planificateur, contrôleur, évaluateur et rapporteur du projet.

#### 4.2.4. Personnel du projet

Ce qui a été dit pour le comité de gestion du projet est aussi valable pour le personnel du projet. Mais, mutatis mutandis. Il faut retenir que le recrutement et le suivi de tous les personnels du projet aussi bien salariés que volontaire doit respecter certains principes :

1. Eviter les pressions familiales quant au recrutement ;
2. Prendre des gens compétent travailleurs et honnêtes ;
3. Décrire la façon la plus complète des postes à pourvoir et à offrir ;
4. Recruter par voie de cooptation ou par annonce dans les journaux ou par radio, etc.
5. N'engager que le nombre de gens utile pour le projet ;
6. Bien tester et interviewer les intéressés ;
7. Etablir les critères de sélection quant à la motivation, l'expérience professionnelle, les connaissances, l'initiative et l'honnêteté de chaque candidat ;
8. Ne pas confondre nécessairement le personnel du projet et celui de l'association tout entière.

#### 4.2.5. Elaboration et application du contrat de travail au sein d'un projet de développement

Un projet court par sa durée, doit élaborer et appliquer le contrat du travail pour toutes les personnes engagées et cela en bonne et due forme. Il doit présenter dans la mesure du possible toutes les dispositions en rapport avec :

<sup>16</sup> HAROLD KERZNER, *Projet de Management*, éd. Van Nostrand Reinhorl company, New york, 2014, P.28

<sup>17</sup>. SCHUMACHER, *Small is beautiful*, Harper and Row, éd. Marabout, Paris, 1981, p.86

<sup>18</sup> SUNTZU, *Leçon de stratégie appliquée : 52 règles de MANAGEMENT à connaître et à mettre en œuvre*, éd. Master class, 2018

- Les Dispositions générales (champ d'application, devoir et obligation, durée) ;
- Le Classement de poste et équipement ;
- Salaire et indemnité ;
- Conditions de travail ;
- Les congés au sein du projet ;
- Les mesures disciplinaires

#### 4.2.6. Réunions au sein du projet

La communication est très importante au sein d'un projet.

Elle doit se faire entre :

- La comite de gestion du projet et celui de toute l'association pour s'informer sur l'évolution du travail du projet ;
- Le comité de gestion et les membres du personnel ;
- Les membres de la comite de gestion du projet.

A chaque réunion le procès-verbal doit être dressé et doit reprendre toutes les grandes résolutions formulées pendant la réunion et Procès-verbal doit être envoyé au comité de gestion de l'association qui va apprécier la nécessité d'en informer les différents bailleurs de fonds.

#### 4.2.7. Organisation du secrétariat d'un projet de développement

Tout projet doit avoir un secrétariat mais il faut noter que c'est impérieux d'éviter une bureaucratie à outrance dans le projet. Le secrétariat devra alors s'occuper :

- Des correspondances du projet ;
- Du téléphone et d'autres communications ;
- De la réception des visiteurs ;
- De l'enregistrement et du classement des documents ;
- Du matériel de bureau, des équipements et des bâtiments.

#### 4.2.8. Rapport financier d'un projet

Le chef du comité de gestion d'un projet doit maintenir autant qu'il peut des relations de confiance avec tous les partenaires impliqués. C'est pourquoi à la fin du financement ou d'une période, le projet doit produire un rapport financier clair. Selon MIKO BUMANDE, Ce dossier doit comprendre <sup>19</sup> :

- Une lettre de présentation de justification et de remerciement ;
- Un bref rapport d'activité et le résultat avec la subvention reçue ;
- Une fiche synthétique de la justification financière ;
- Les annexes.

#### 4.2.9. Gérer les relations avec les partenaires

La réussite d'un projet dépend en grande partie de ses animateurs. Le projet réussira que s'il suscite la participation active des intéressés. Ce qui suppose qu'il doit correspondre à leurs besoins tenant compte des modalités de sa conception celles d'exécution. Le dialogue franc, avec les partenaires doit permettre d'harmoniser les relations de confiance et de dissiper les conflits éventuels.

Les relations avec les agences de façon ouverte avec les représentants des agences d'aide en leur montrant les vrais besoins du projet et de la population bénéficiaire en négociant à égalité sans complexe. Après avoir démarré un projet, il est souvent utile de recevoir une aide extérieur pour renforcer les activités de développement car notre situation de sous développement comporte beaucoup de freins. Mais, recevoir continuellement de l'aide c'est devenir assisté et dépendant. Il faut donc pendant que le projet jouit d'une aide, planifier la fin de celle-ci et préparer l'après- projet pour éviter qu'il ne tombe avec la fin de l'aide extérieur .A cet égard, nous sommes d'avis avec HAROLD KERZER qui estime que ça vs évitera d'être des quémandeurs gênants après le projet<sup>20</sup>. En effet, un projet selon qu'il est de nature sociale ou économique doit devenir progressivement un service durable ou une entreprise.

#### Conclusion

Commençons par ou pour conclure ? Par le fait que les milieux ruraux des pays sous développés font face à beaucoup des difficultés pour leur développement. Cet article vient de passer en revue quelques préalables ou conditions pour la conception, l'élaboration et la gouvernance des projets dans les milieux moins avancés. En véritables planificateurs, allons prendre des initiatives pour accompagner les populations dans nos milieux.

<sup>19</sup> MIKO BUMANDE, *Notes de cours de préparation des projets agricoles*, Faculté d'agronomie, IR<sub>2</sub> tous, 2020-2021

<sup>20</sup> HAROLD KERZNER, *Projet de Management*, éd Van Nostrand réinnhart, New York,2016

#### 0.4 Indications bibliographiques

- [1] JEAN – Claude Corbel, Management des projets : Fondamentaux, méthodes, outils, éd. Eyrolles, 3<sup>ème</sup> édition, juillet 2012 ;
- [2] CHAIGNBU y et PERIGORD, Du management des projets à la qualité totale, Paris éd. Organisations, 1990 ;
- [3] Giles Willet, Technique de planification des projets : maitriser les échéances de projet, éd. DUNOD, 4<sup>ème</sup> édition, 2005 ;
- [4] NGONGO SHINDANO, Notes de cours des questions spéciales de gestion des projets, ISDR/KINDU, G2 développement communautaire, 2016 inédit ;
- [5] BARUANI ZAKUANI, Notes de cours de planification des projets de développement, L1, 2016 ;
- [6] Baudelo. Co et all, Qui travaille pour qui ? éd. Maspero, Paris, 1979 ;
- [7] Hugo P., « Chômage : le Tiers-monde est-il responsable ? Mythes et Limites des méthodes d'analyse z», in tiers-monde, n°81, Janvier-Mars, 1980 ;
- [8] SOUVY. A, un essai d'économie intégrale : la couverture de ses besoins par une population, Novembre-Décembre, 1976 ;
- [9] LALAZE D., Théorie des prix et décentralisation des décisions, éd. Du CNRS, paris 1976 ;
- [10] Kornai J., Evaluation de l'évaluation des projets –analyses critiques des projets, tome II, n 13, Ministère de la coopération, paris, 1980 ;
- [11] Hausen F.R., Guide pratique pour l'évaluation des projets, éd. ONUDI, 1989 ;
- [12] Sylvain SHOMBA KINYAMBA et all, Dynamique sociale et sous-développement en RDC, ed. presses universitaires du Congo, Kinshasa, 2000 ;
- [13] KAPAGAMA IKANDO, Pauvreté à Kinshasa, problématique du développement du sous-développement, Mémoire du D.E.S en sociologie, Uniki, 2000-2001, inédit ;
- [14] SUNTZU, Leçon de stratégie appliquée : 52 règles à connaître et à mettre en œuvre, éd. Master class, 2018 ;
- [15] KING S.A, Les projets de développement économique et leur évaluation, éd. DUNOS, 1969 ;
- [16] ISSA DJU DELENDE, Notes de cours de planification et gestion des ressources humaines, Uniki, Fac de psychologie, L1 psychologie du travail, 2021, inédit ;
- [17] SCHUMAMACHER, Small is beautiful, Haper and Row, éd. Marabout, Paris, 1981;
- [18] SANRY NGOY, Notes de cours de préparation, Management et évaluation des projets, Uniki, FSEG, L2, 2020-2021, inédit ;
- [19] Robert Hardayel (sous la direction de), Evaluation financière des projets, éd. Organisation, Paris, 2005 ;
- [20] TSHINYAMA KADIMA, Assurance qualité : une exigence de changement ?, Séminaire de formation organisée à l'intention des enseignants et gestionnaires des institutions d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Kindu du 21 au 25 juin 2021 à l'UNIKI.